

## Élections générales des mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017

Pour les organes centraux de l'Université, le Conseil des étudiants,  
la Commission administrative et les Commissions du personnel

- 5 – 6 – 7 décembre 2017 : concerne le personnel ATGS de l'Hôpital Erasme
- 6 – 7 décembre 2017 : concerne le corps académique, le corps scientifique, le PATGS-ULB et les collèges étudiants

### CALENDRIER ELECTORAL

<b>jeudi 26 octobre</b>	Date limite d'envoi des formulaires d'inscription sur les listes électorales aux étudiants en master de spécialisation, en doctorat, au CAPAES et en AESS.
<b>lundi 6 novembre</b>	Date limite d'inscription sur les listes électorales pour les étudiants en master de spécialisation, en doctorat, au CAPAES et en AESS.
<b>lundi 6 novembre</b>	Clôture des listes électorales provisoires.
<b>lundi 13 novembre</b>	Ouverture de la période de dépôt des candidatures. Date limite de publication des listes électorales provisoires. Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires.
<b>jeudi 16 novembre</b>	Date limite de dépôt des candidatures (16h30).
<b>vendredi 17 novembre</b>	Publication des candidatures déposées. Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées.
<b>mardi 21 novembre</b>	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30).
<b>jeudi 23 novembre</b>	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30).
<b>vendredi 24 novembre</b>	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes électorales et les candidatures ; tirage au sort du numéro d'ordre des listes.
<b>mercredi 29 novembre</b>	Date limite de publication des listes électorales et des candidatures définitives.
<b>jeudi 30 novembre</b>	Date limite d'envoi des convocations électorales (sauf inscriptions tardives des étudiants).
<b>jeudi 30 novembre</b>	Date limite de désignation par les candidats des témoins aux opérations électorales (16h30).
<b>mardi 5 décembre</b>	Date limite de publication des listes électorales pour les étudiants inscrits entre le 4 et le 30 novembre 2017.
<b>mardi 5 décembre</b>	<b>1<sup>er</sup> jour de scrutin pour le personnel ATGS Erasme.</b>
<b>mercredi 6 décembre</b>	<b>2<sup>e</sup> jour de scrutin pour le personnel ATGS Erasme – 1<sup>er</sup> jour de scrutin pour les autres collèges.</b>
<b>jeudi 7 décembre</b>	<b>3<sup>e</sup> jour de scrutin pour le personnel ATGS Erasme – 2<sup>e</sup> jour de scrutin pour les autres collèges.</b>
<b>vendredi 8 décembre</b>	Commission électorale : proclamation des résultats. Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
<b>mardi 12 décembre</b>	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30).
<b>mercredi 13 décembre</b>	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels.

Les **listes provisoires des électeurs** sont consultables sur l'intranet à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/ulb/elections> et au Service du greffe de l'Université à partir du lundi 13 novembre 2017. Les recours contre les listes des électeurs sont à introduire entre le lundi 13 novembre et le mardi 21 novembre 2017.

Les **listes définitives des électeurs** sont consultables sur l'intranet à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/ulb/elections> et au Service du greffe de l'Université à partir du mercredi 29 novembre 2017.

Les **formulaires de candidature** peuvent être demandés :

- Par téléphone : 02 / 650 45 79 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ;
- Par courriel : [elections@ulb.ac.be](mailto:elections@ulb.ac.be).

Les **candidatures** doivent être déposées au Service du greffe de l'Université entre le lundi 13 novembre et le jeudi 16 novembre 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Elles peuvent également être adressées par courriel ([elections@ulb.ac.be](mailto:elections@ulb.ac.be)), la date limite de réception des formulaires scannés et signés étant fixée au jeudi 16 novembre 2017 à 16h30.

Les **recours** contre les listes provisoires des électeurs, les candidatures ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe de l'Université, de la même manière que les actes de candidature. Un envoi du formulaire signé et scanné est également autorisé ([elections@ulb.ac.be](mailto:elections@ulb.ac.be)).